.

***ALLOCUTION***

***DE MONSIEUR SIDIKI KABA, MINISTRE DES FORCES ARMEES***

***A L’OCCASION***

 ***DU 21ème ANNIVERSAIRE DU NAUFRAGE DU BATEAU ‘’LE JOOLA ‘’***

 ***Ziguinchor, le 26 septembre 2023***

* **Monsieur le ministre des Transports aériens et du Développement des infrastructures aéroportuaires**,
* **Madame le ministre** **de la Microfinance, de l’Economie sociale et solidaire ;**
* **Monsieur le ministre de la Culture et du Patrimoine historique**
* **Monsieur le Gouverneur de la Région de Ziguinchor, Monsieur le Préfet du département de Ziguinchor ;**
* **Monsieur le Président du Conseil Départemental de**

**Ziguinchor ;**

* **Monsieur le Maire de Ziguinchor ;**
* **Monsieur le Colonel, commandant la Zone militaire n°5**
* **Monsieur le Colonel, Commandant la Légion Sud de Gendarmerie ;**
* **Mesdames, Messieurs les autorités diplomatiques,**
* **Honorables députés,**
* **Son Excellence Monseigneur Evêque de Ziguinchor ;**
* **Monsieur l’imam Ratib de Ziguinchor**
* **Mesdames et Messieurs les représentants des familles des victimes sénégalaises et étrangères**
* **Monsieur le Président du Collectif des cadres casamançais**
* **Distingués élus, notabilités religieuses et coutumières,**
* **Madame la Présidente des Femmes du Bois Sacré de la Casamance,**
* **Chères familles du Joola ;**
* **Mesdames et Messieurs ;**
* **Honorables invités.**

 En ce jour de commémoration du plus tragique accident maritime de notre histoire contemporaine, je voudrais, au nom de son **Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la** **République et de de l’ensemble du gouvernement sénégalais,** rendre un vibrant hommage aux victimes du naufrage du Joola et partager pleinement, avec vous, la forte émotion qui nous habite tous.

 En effet, le 26 septembre 2002 survenait le naufrage du Bateau le Joola, faisant plus de mille-huit cents (1800) victimes. Vingt et un (21) ans après, jour pour jour, la douleur provoquée par cette perte brutale de nos concitoyens et étrangers demeure encore vive à l’évocation de cet effroyable drame maritime que seuls le silence, le recueillement ainsi que notre sympathie pour les familles et les proches permettent de surmonter.

 Permettez-moi, avant de poursuivre mon allocution, de prier avec vous le Tout Puissant, en cette veille de la sainte célébration du Mawloud, prier le Tout Puissant d’accueillir en son paradis céleste nos illustres disparus et tous les membres des différentes associations des victimes du JOOLA, aujourd’hui décédés.

**Mesdames, Messieurs, distingués invités**

 Nous nous sommes réunis ce matin, par devoir de mémoire, pour nous souvenir du naufrage du Joola.

 Comme **l’écrivait le philosophe français Émile-Auguste Chartier,**[**dit**](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nom_de_plume)**Alain**; je le cite : « **le souvenir commence avec la cicatrice**» fin de citation.

 En effet, cette commémoration des victimes du Joola vise à évoquer le souvenir des souffrances de celles et de ceux qui sont partis à jamais et nous invite à une introspection pour éviter de revivre une pareille catastrophe dont les conséquences sont toujours ressenties, avec tristesse et regret, par l’ensemble de la nation.

 Cette cérémonie nous est utile car elle nous aide, par des témoignages et des actes palpables, à vaincre l’oubli et à promouvoir ce que nous sommes et devons rester, clairement définis dans notre devise nationale : **un peuple, un but, une foi**.

 Ce devoir de mémoire constitue également une opportunité pour magnifier les efforts permanents consentis par Monsieur le **Président de République et son gouvernement pour le développement intégral de la région de Casamance.**

 A ce titre, il déclarait lors de sa visite à Ziguinchor, le 17 mars 2014, je le cite : « **Pour ma part, je suis totalement engagé pour la Casamance, sa sécurité, sa paix, sa stabilité et sa prospérité, dans un Sénégal uni et indivisible. Tout en restant ouvert au dialogue fécond et constructif** ». Fin de citation

 Fort de cette orientation majeure, le gouvernement, dans une solidarité agissante, a réalisé beaucoup de programmes qui mettent en place les bases d’une émergence socioéconomique de la région, dans un environnement totalement sécurisé et favorable aux investissements.

 Les effets visibles, induits de ces programmes, sont entre autres, la dynamique enclenchée de l’instauration irréversible de la paix dans toute la région naturelle de Casamance ainsi que son désenclavement interne et externe, l’accès des populations à un meilleur cadre de vie, la revitalisation du tissu économique et social, l’amélioration sensible des dispositifs d’éducation et de santé etc. ….

 Les perspectives d’émergence de la région sont heureuses car l’Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC) maintient une bonne dynamique de reconstruction du tissu socio-économique de la Casamance.

**Mesdames, Messieurs, très chers membres des associations de victimes du JOOLA,**

 Aujourd’hui**,** il convient de constater**,** pour s’en réjouir que la plupart de vos doléances majeures ont été satisfaites par l’Etat.

 D’ailleurs, monsieur le Président **Boubacar Ba**, dans sa brillante allocution de tout à l’heure, en a cité quelques-unes.

 Elles matérialisent l’engagement résolu de de l’Etat à trouver des réponses à vos doléances, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et participent toutes, de manière significative, à l’exécution de politiques harmonieuses de développement de la Casamance et du bien-être de ses populations.

 C’est dans cette optique, que **Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République**, a bien voulu construire le « **Mémorial du Bateau le JOOLA**» qui trône majestueusement devant nous afin conserver la mémoire des victimes du Joola, devenue une partie importante de **notre mémoire collective**.

 Ce monument illustre parfaitement le thème de l’anniversaire de cette année, intitulé : “**Les reliques du Joola pour le Mémorial Muséum**” grâce à son habillage riche et varié qui sera découvert lors de son inauguration prévue très prochainement.

 Je saisis cette opportunité pour remercier vivement l’entreprise **Eiffage Sénégal** et l’architecte, maitre d’œuvre, **madame Seynabou Diouf NDIAYE** pour toutes les diligences déployées en vue de la construction de ce monument qui fera désormais notre fierté.

 J’associe à ces remerciements **monsieur Aliou SOW, Ministre de la Culture et du Patrimoine historique**, parrain de cette cérémonie, et toutes les bonnes volontés qui vont contribuer à la mise à disposition de reliques.

**Mesdames, Messieurs, Très chers compatriotes de la région naturelle de Casamance,**

 La cérémonie traditionnelle de ravivage de la mémoire des victimes du JOOLA que nous célébrons aujourd’hui est à la fois un devoir de mémoire et un pacte citoyen.

 En effet, comme alertait déjà le **poète** et **résistant français Paul Eluard** ; je le cite « **Si l’écho de leur voix faiblit, nous périrons**» fin de citation. Ainsi, le sens à donner à ce devoir de mémoire est donc de nous rassembler pour renouveler solennellement nos engagements à toujours défendre toutes les valeurs républicaines qui nous lient et qui confortent notre cohésion nationale et la stabilité de notre pays. Y renoncer conduirait au pire.

 Dans ce cadre, les autorités compétentes ont érigé au rang de leurs priorités régaliennes, le renforcement de la cohésion nationale, le renforcement de la sécurité sous toutes ses formes pour mieux protéger les populations dans leur vécu quotidien et la défense de nos intérêts vitaux.

 Les directives édictées y afférentes doivent donc concerner chaque citoyen, j’allais dire **citoyen-sentinelle**, qui assume, en étroite collaboration avec les services sécuritaires dédiés, sa part de responsabilité dans la réalisation d’une société paisible, prospère, harmonieuse, fraternelle et profondément entreprenante.

C’est le lieu d’encourager les autorités administratives locales, coutumières et religieuses, les forces de défense et de sécurité, les organisations non gouvernementales, l’association des cadres casamançais ainsi que les associations de jeunes et de femmes dans leurs efforts constants de recherche de la paix et du bonheur des populations casamançaises.

 Pour terminer, je voudrais remercier et féliciter le **Président Boubacar Ba ainsi que tous les membres de l’Association Nationale des Familles des Victimes et des rescapés du JOOLA, du Collectif des Familles des Victimes pour la réalisation du musée Mémorial et de l’Association Nationale des Rescapés du JOOLA** pour leur engagement sacerdotal et leur grande disponibilité avec lesquels ils continuent de s’acquitter de leur noble objectif de défendre les doléances des victimes du JOOLA.

**Je vous remercie de votre aimable attention**

**On nous tue, on ne nous déshonore pas**